



École De Bourgogne

**Rapport annuel
2012 - 2013**

**Approuvé le 19 juin 2013
CE-12/13-46**



Commission scolaire
des Patriotes

Introduction

Le présent document se veut être une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la Loi sur l'instruction publique à l'article 83.

Il a donc pour objectif de rendre public le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci.

Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2012-2013, 642 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 29 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service Répit/ transit et conseil.

Outre les services d'enseignement offerts par 40 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 390, étaient assurés par 13 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 14 éducateurs ont accueilli et encadré 260 jeunes qui ont eu la possibilité de participer aux activités et sorties suivantes : Arbraska, Acrosport Barani, croisière au Vieux-port, glissades à St-Jean de Matha, la Ronde, Lazer quest, musée pour enfants, Paladium, Récré-O-Fun, cinéma et piscine.

Il est à souligner que, pour une troisième année consécutive, le personnel du service de garde a réalisé une activité « Maison hantée » pour l'halloween. Plus de 500 enfants et parents sont venus visiter la maison hantée. Des denrées non périssables ainsi qu'une somme de 160\$ ont été amassées et remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

Par ailleurs, tout au long de l'année, des activités telles : donjon dragon, jeux de société, ateliers de sciences en classe, Centre des sciences de Montréal, Électrium, sorties au théâtre, classe verte, classe blanche, visite au Fort Chambly, planchodrome, activités sportives au gymnase et dans des centres spécialisés (Acrosport Barani, centre aquatique, club de gymnastique), patinage sur le bassin, découvertes culinaires, voyage à Québec, visite au zoo sous la neige, observation d'oiseaux et visite à Radio-Canada ont été supervisées par le personnel enseignant.

Situation budgétaire

1. Cette année encore, l'école a bénéficié d'allocations du MELS qui ont été utilisées de la façon suivante :
 - Lecture à l'école : a permis l'achat de livres de lecture pour la bibliothèque ainsi que pour les classes.
 - Mesure NTIC : a permis le développement du parc informatique ainsi que l'achat de portables pour les élèves présentant des conduites dyslexiques ou ayant un diagnostic de dyslexie ou de dysorthographe.
 - Ressources didactiques numériques : a permis l'achat de versions numériques (accès web et clés USB) pour l'animation en classe ainsi que des manuels pour l'élève à projeter sur TBI.
 - Écoles en forme et en santé : a permis d'offrir aux élèves du hockey cosom (deux fois/ une heure par semaine) ainsi que du mini-volley (une heure par semaine).
 - Aide aux devoirs : a permis d'offrir deux types de services répondant à des besoins différents de nos élèves :
 - a) Aide aux devoirs
Neuf élèves de 2^e et 3^e cycle ont bénéficié, à raison de deux soirs par semaine, d'un meilleur encadrement pour l'exécution de leurs devoirs et leçons.
 - b) Aide pédagogique
L'aide pédagogique personnalisée fut offerte aux élèves ayant besoin de rééducations spécifiques et adaptées en français ou en mathématique. Huit enseignants ont assuré le suivi de quarante-quatre élèves, de 2^e et 3^e cycle, individuellement, en duo ou en trio.
La supervision des personnes ressources, l'organisation et la mise en place de ce service furent assurées par une orthopédagogue de l'école.
2. L'ajout de 0,75 jour en psychoéducation (Convention de gestion et de réussite éducative But 1 Moyen 1) a été possible grâce à l'utilisation du surplus cumulé.
3. Une bonification du service d'orthopédagogie a également été rendue possible grâce à l'utilisation d'un surplus de la masse salariale enseignante (Convention de gestion et de réussite éducative But 1 Moyen 1).
4. La campagne de financement réalisée à l'automne 2012 a permis de recueillir 9 465,84\$. Cette somme sera utilisée pour l'entretien du parc école.

Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRE): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de réussite.

Le bilan de mise en œuvre sera réalisé lors des journées pédagogiques de juin. Les recommandations et ajustements qui seront formulés, suite à l'analyse des résultats, seront consignés dans les outils de suivi et permettront d'identifier les objectifs à prioriser ainsi que les moyens à mettre en place pour l'année 2013-2014. Le tout sera déposé dès l'automne aux membres du Conseil d'établissement et rendu disponible sur le site web de l'école. Il nous est toutefois possible de nommer quelques moyens qui ont été reconduits cette année.

But 1 1.1 Diplomation et qualification

La mise en place de mesures préventives permettant d'identifier nos élèves vulnérables, dès le 1^{er} cycle, avait permis d'observer l'année dernière les effets bénéfiques suivants :

- amélioration de l'attention et de la concentration,
- diminution des conflits entre pairs sur la cour et dans la classe,
- amélioration en lecture, écriture et mathématique.

Aussi, nous avons reconduit, au 1^{er} cycle, les mesures suivantes :

- le programme « Grandir entre amis »,
- les ateliers sur l'attention/concentration,
- les ateliers portant sur le développement des habiletés sociales,
- l'ajout d'orthopédagogie en lecture, écriture et pour quelques périodes en mathématique.

But 2 2.2 Écriture

Un comité dont le mandat était de revoir le code de correction et de faire des recommandations à l'équipe-école relativement aux stratégies d'écriture à utiliser a été formé. Ce comité a aussi assuré l'organisation d'activités devant permettre le développement du plaisir de lire chez les élèves, recommandation issue du bilan de juin 2012.

But 4 4.1 Sécurité des établissements

Le Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été élaboré tel que prévu par les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique.

Un premier bilan, non exhaustif, a été réalisé, permettant ainsi de répertorier les actions mises en place et faire des recommandations pour l'année 2013-2014.

Le Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation est également disponible sur le site web de l'école.

Conclusion

Cette année en fut une à la fois de consolidation et de développement.

Le professionnalisme des membres de l'équipe-école ainsi que la qualité du travail réalisé à l'intérieur de nombreux comités ont été bénéfiques, tant au niveau du service aux élèves, de la collaboration école-famille et de la qualité de vie à l'école.

Les membres du comité Convention de gestion et de réussite éducative se sont familiarisés avec l'outil Lumix, ce qui a permis une meilleure identification de la clientèle à cibler ainsi que des moyens à retenir pour atteindre les objectifs souhaités.

La démarche de réflexion et de mise en place d'une planification globale en lien avec la progression des apprentissages, de même que l'harmonisation des stratégies d'enseignement en lecture et écriture devra se poursuivre l'année prochaine.

Le souci d'assurer des services de qualité répondant aux besoins des élèves et la préoccupation de leur offrir un milieu sécuritaire sera sûrement au centre de toute démarche de réflexion collective et de formation continue.

Je ne pourrais terminer sans mentionner la présence de nombreux parents bénévoles qui ont contribué, cette année encore, à la réalisation de différentes activités à l'école.

Céline Chagnon
Directrice

Présenté au CE lors de la séance du 19 juin 2013